

**MULHOUSE :
LA PAUSE DES PARENTS**

PUBLIC CIBLE

Parents de jeunes enfants 0 -6 ans issus des quartiers prioritaires la ville

PERIODE

Action récurrente depuis 2009

TERRITOIRE CONCERNE

Commune + Quartier prioritaire de la ville

BUDGET

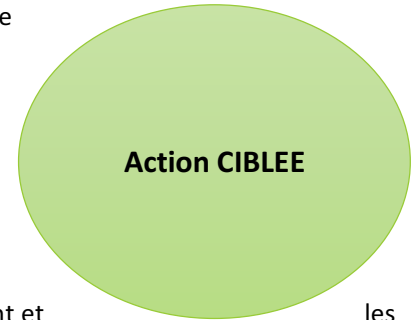
Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 20000 €
Contribution de votre collectivité : 13700 € (ingénierie + communication)
Principaux partenaires financiers : ARS Grand Est, Réseau Parents 68

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les groupes d'échanges « la Pause des parents » permettent de répondre aux questionnements des parents et d'accompagner les plus fragilisés dans leur fonction parentale en mettant à leur disposition un cadre, des conseils, du soutien dont ils peuvent se saisir.

Objectifs :

- Accompagner les parents dans la prise en charge de la santé et du bien-être global de leur enfant en les soutenant, les écoutant et informant.
- Permettre aux parents des quartiers prioritaires de se réunir pour échanger et faire part de leurs questionnements autour de la santé de leur enfant et améliorer l'écoute et la prise en compte de ses préoccupations
- Organiser des temps d'échange et de convivialité autour de la santé de l'enfant entre parents dans différents quartiers prioritaires, notamment en lien avec l'institution scolaire
- Organiser des temps d'échange et de convivialité autour de la santé de l'enfant entre parents à destination de publics spécifiques (parents ne maîtrisant pas la langue française, parents en situation de handicap) pour lesquels une intégration dans un groupe « classique » s'avère non pertinente
- Permettre aux parents d'accéder à une information de qualité sur les questions relatives à la santé de l'enfant
- Organiser des interventions de professionnels de santé adaptées aux difficultés des parents, en fonction de leurs préoccupations et attentes
- Mettre en place des actions partenariales visant à promouvoir un discours commun de la part de l'ensemble des acteurs locaux sur les lieux ressources en matière de santé de l'enfant dans les quartiers prioritaires de la ville.
- Faire le lien entre les préoccupations des parents et les structures et actions existant sur le territoire par le biais de la Puéricultrice Réseau



Des temps d'échange et de convivialité autour de la santé de l'enfant entre parents sont organisés dans différents lieux, notamment dans les quartiers prioritaires de la Ville de Mulhouse, mais aussi dans des structures accueillant des publics spécifiques, telles que l'association ACCES et le SASP 68 (parents ne maîtrisant pas la langue française, parents en situation de handicap) pour lesquels une intégration dans un groupe « classique » s'avère non pertinente. Durant ces temps d'échange, sont proposées des interventions de professionnels de santé adaptées aux difficultés des parents, Ils sont invités à partager leurs expériences ou des témoignages personnels afin de nourrir les débats. La convivialité est au cœur de l'action, les échanges se font autour d'un thé ou d'un café qui peuvent être agrémentés d'encas confectionnés et apportés par les parents. Les séances durent 2 heures et incluent l'accueil du parent, la prise en charge de l'enfant, le temps d'échanges, le moment de convivialité et le choix de la thématique pour la séance suivante. Les groupes d'échange « la Pause des parents » permettent non seulement de répondre aux questionnements des parents mais aussi et surtout d'accompagner les plus fragilisés dans leur fonction parentale en mettant à leur disposition un cadre, des conseils, du soutien dont ils peuvent se saisir.

Les groupes ont vocation à se réunir mensuellement, la régularité des rencontres permettant aux parents d'asseoir des contacts privilégiés et favorisant le lien. Ils sont co-animés par un professionnel – travailleur social du secteur concerné ce qui permet un maintien du lien entre les séances et une reprise des messages si besoin. Une infirmière-puéricultrice réseau du GHR Mulhouse Sud Alsace est présente lors de chaque rencontre, co-anime les séances et organise le lien entre les parents et les intervenants ; elle favorise la dynamique de groupe, est garante du discours des intervenants,... Ce sont les parents qui choisissent la thématique qui sera abordée lors de la rencontre suivante afin de correspondre au mieux à leurs attentes et besoins et de les impliquer activement dans la mise en œuvre de ces rencontres.

Une centaine de séances sont prévues annuellement.

L'action prévoit plusieurs niveaux d'intervention ; il s'agit d'intervenir en direction des parents par le biais des groupes d'échanges, mais également de proposer aux professionnels, animateurs des séances, des temps de partage d'expérience et de pratique. Des temps de formation pour les professionnels sont également proposés, notamment sur les techniques d'animation et le montage de projet en éducation pour la santé.

La séance :

Accueil des parents, échanges libres

Regroupement, intervention du professionnel de santé

A la demande des parents, échanges – questions/réponses – conseils

Moment convivial autour d'un goûter (participation des parents à la réalisation de gâteaux)

Sollicitation et implication des parents pour le choix d'une thématique nouvelle pour la prochaine séance

Participation des parents à l'évaluation de la rencontre

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

L'action permet aux parents les plus éloignés des questions de santé, mais aussi les plus fragilisés dans leur fonction parentale d'accéder à une information claire et compréhensible pour leur permettre de prendre soin au mieux de leurs enfants. Ces parents n'ont pas toujours accès à l'information en temps normal et ne sont pas forcément entourés (familles, ...) ; les temps d'échanges leur permettent tout cela.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Santé, Petite Enfance, Participation citoyenne

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Contrat de Ville, Plan d'Education Locale, Projet de Réussite Educative, Plan d'Alimentation Durable

PARTENAIRES

Le Groupe Hospitalier de Mulhouse Sud Alsace, Les Centre Socioculturels (7 structures), Le Conseil général 68 – Service de Protection Maternelle et Infantile, Les Classes passerelles, L'éducation nationale, les écoles maternelles, la médecine scolaire, Les Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile et Centre d'Hébergement Temporaire

Pour plus d'informations

Marion Sutter : Responsable Coordination Santé

Mail : marion.sutter@mulhouse-alsace.fr